



Location residence secondaire

Par **mac1401**, le **20/02/2012** à **10:27**

Bonjour je me retrouve dans une situation un peu particulière, je suis une femme avec un enfant et je loue une maison avec mes droits CAF etc, j'ai un ami qui aimerait prendre un pied à terre en France mais à cause de son travail 9 mois par an à l'étrangère a du mal à trouver un propriétaire qui semble vouloir lui louer, bref si je loue la maison à mon nom s'assurant de toutes les garanties financières de la part de cet ami bien entendu, es que-

- 1) j'ai le droit?
- 2) cela va affecter mes droits CAF etc?
- 3) le fait d'être déclaré pour la taxe d'habitation dans deux lieux différents es'que j'aurais des avantages fiscaux?

Merci d'avance pour toutes vos réponses.

Par **edith1034**, le **20/02/2012** à **10:43**

il faut trouver un bailleur qui accepte de signer un bail civil et non un bail d'habitation

pour tout savoir sur le bail civil

<http://www.fbis.net/bail-civil.htm>

plus simple pourquoi ne pas louer à l'année en meublé ?

pour tout savoir sur le bail meublé

<http://www.fbIs.net/bailmeublearret.htm>

Par **Marion2**, le **20/02/2012** à **10:52**

Bonjour,

Je vous déconseille vivement cette idée.

Bien sûr que vos droits CAF vont changer. Vous n'aurez aucun avantage si vous avez deux taxes d'habitation.

N'agissez surtout pas ainsi, vous en subiriez les conséquences.

Cordialement.